

OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 OCTOBRE 2018

Communauté d'agglomération Bergeracoise - Bergerac

Administrateurs présents : Mesdames KROST-PÉTÉ, DELPON, KORBENDAU, CHEVALIER et ROUAN, Messieurs, BOURGEOIS, BOURNAZEL, NOEL ARTAUD, LAPOUGE, GARRIGUE, RABAT, LLEDOS. GALLOT, BOUDOIN, MAMONT.

Administrateurs excusés : Madame AMELOT (pouvoir), Monsieur LAREQUIE (pouvoir), LACOSTE.

Egalement présent : Pascal DUPOUY

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; elle adresse en particulier ses remerciements aux élus de la CAB présents, pour la mise à disposition de la salle de réunion ; le quorum (10) est dépassé ; le Conseil d'administration peut donc siéger.

Premiers éléments statistiques sur la saison estivale

Pascal Dupouy présente quelques chiffres issus de l'observation de la fréquentation des deux points d'accueil de l'Office de Tourisme entre juin et septembre. Il précise qu'une enquête en ligne sera lancée dans la première quinzaine d'octobre afin de recueillir auprès des professionnels du Pays de Bergerac leur propre appréciation sur cette même période.

La fréquentation de l'OT a été globalement nettement inférieure à ce qu'elle fut en 2017. Seul le mois de juin affiche une hausse de 4% grâce aux visiteurs étrangers. Juillet est le mois le plus maussade de la saison avec une forte baisse de 19% pour beaucoup due aux visiteurs français (-21%). On invoque bien entendu l'effet coupe du monde et le contrecoup du Tour de France 2017 qui nous avait valu un très fort regain de fréquentation. Les Allemands sont les seuls à présenter un score en hausse (+8,5%) ; cela confirme un redressement amorcé depuis 2017 ; Monsieur GARRIGUE se félicite de cette tendance qui le conforte dans le choix du jumelage récent entre Bergerac et Hohen-Nuendorf dans la banlieue de Berlin.

En août la baisse, bien que plus mesurée (-13%), se confirme et ce sont les étrangers cette fois qui tirent la statistique vers le bas (-18%) ; toutes les nationalités régressent.

En septembre, et contrairement à l'idée que l'on s'en fait habituellement, la météo exceptionnellement clémente n'a pas empêché une nouvelle baisse de la fréquentation limitée toutefois à 9 % et répartie de manière homogène entre Français et Etrangers.

Cette tendance a été observée dans la plupart des Offices de Tourisme de Dordogne ; il convient cependant de relativiser la baisse car les premiers éléments recueillis auprès de différents professionnels ne sont pas spécialement négatifs hormis l'appréciation portée sur le mois de juillet.

C'est à la fois paradoxal et cohérent mais les chiffres de fréquentation enregistrés par le site internet du territoire de destination pour sa deuxième année d'existence témoignent d'une forte progression. Sur une période allant du 1^{er} février au 27 septembre la comparaison 2017/2018 fait apparaître une hausse des sessions de +25% (381 000) et des visiteurs de +19% (250 000) ; un autre élément extrêmement positif est la diminution du taux de rebond (-21%) ; cela signifie que les internautes qui accèdent à nos pages y trouvent bien le type d'information qu'ils recherchent et cela témoigne aussi d'une amélioration de notre niveau de référencement naturel par les principaux moteurs de recherche.

Animation de la taxe de séjour

Après plusieurs mois de réflexion, les services de la Cab (communauté d'agglomération bergeracoise) nous ont indiqué début septembre que l'Office de Tourisme ne serait finalement pas sollicité pour prendre le relais de la Cab en matière d'animation de la Taxe de séjour ; la principale raison en est le statut associatif de notre office de tourisme qui rend ce projet techniquement très compliqué. La Cab continuera donc à gérer directement la taxe de séjour. Si notre Office de Tourisme est amené un jour à changer son statut juridique, la question du transfert de cette gestion pourra alors à nouveau se poser.

Grille des cotisations 2019

Sans attendre cette séance et afin de pouvoir lancer les appels à cotisations 2019 dès la mi-septembre, chaque administrateur a préalablement été interrogé par mail sur l'opportunité d'apporter une augmentation générale de 2% à l'ensemble des cotisations ou de reconduire à l'identique la grille des cotisations en vigueur en 2018.

Une large majorité du Conseil s'est prononcé pour cette augmentation. Aujourd'hui, il s'agit donc pour le CA de confirmer ce choix. A l'unanimité des membres présents ou représentés, la proposition d'augmentation de 2% de l'ensemble des cotisations est retenue.

Maison des Vins et du Tourisme

Depuis le dernier Conseil d'Administration, le projet a considérablement avancé. Une étape clé a été l'obtention du permis de construire avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France et même celui de la DRAC car une partie de bâtiment est classée et l'envoi des premiers appels d'offre durant l'été.

Suite aux différents sondages effectués il est apparu une présence d'amiante en divers endroits du bâtiment ; le chantier a donc débuté dès mi-septembre par des travaux de désamiantage.

A partir du 10 octobre l'actuelle maison des vins fermera ses portes pour permettre l'avancement des travaux ; elle sera provisoirement transférée dans le caveau de la Vinée ; l'accès de ce magasin provisoire se fera depuis la porte donnant sur la rue du Port.

Au sein des équipes, un travail de réflexion a été mené sur les aménagements des futurs espaces d'accueil et de dégustation. L'architecte fera prochainement des propositions concrètes dans ce domaine.

Pour diverses raisons techniques et de budget, les bureaux administratifs de l'office de tourisme (transfert à l'automne 2019) seront finalement situés au 1^{er} étage de l'aile Nord. Il s'agit de 7 à 8 postes de travail, un ilot central avec table de réunion, un sanitaire et une kitchenette. Les bureaux donneront donc sur la place Cayla, sur la rue du Port ou sur le Cloître des Récollets.

Afin de donner à toute l'équipe de l'OT une connaissance de base sur le vin, nous avons demandé à des vigneron de nous accueillir cet automne pour une séance de formation portant sur les différentes phases de l'élaboration du vin ; quelques semaines plus tard nous compléteront ces connaissances par des séances d'information davantage tournées vers la sommellerie, la dégustation et la vente du Vin.

La « scénographie Cyrano » a également donné lieu à un important travail de réflexion mené par le muséographe ; toutes les étapes sont examinées par un comité technique puis validées par le comité de pilotage où siègent les élus et les organismes financeurs.

Concernant la structure de gestion qui devra se mettre en place, les services de la CAB, IVBD et l'OT réfléchissent à la forme juridique la plus adaptée compte tenu des missions qui seront dévolues à cette entité à créer.

Projet de plateforme départementale de commercialisation en ligne

La capacité pour un prestataire touristique de se commercialiser en ligne est devenue une condition indispensable pour se développer. C'est la raison pour laquelle l'Office de Tourisme avait mis en place début 2016 une centrale de réservation. Cela a représenté pour nous un important effort financier et de formation pour nos équipes, et nous en attendions des retombées importantes.

Malheureusement, après trois années d'exploitation, force est de constater que, face à la concurrence de mastodontes tels que Booking ou Airbnb, et compte tenu du peu d'offres dont nous disposons, le nombre de contrats réalisés par notre centrale de réservation est resté à un niveau très faible.

Nous avons déjà annoncé au printemps dernier la probable nécessité de mettre un terme à son fonctionnement.

De plus et comme déjà évoqué en conseil d'administration, le financement de cette centrale de réservation a été privé de la subvention européenne (- 7000 €).

Un courrier annonçant la fin de ce service a donc été envoyé aux propriétaires partenaires.

Toutefois, d'ici quelques jours, nous allons proposer une solution alternative très simple et très souple et qui permettra à nos adhérents de disposer de son propre outil de vente en ligne tout en gérant plus facilement les autres canaux de vente. Son nom : ELLOHA.

Le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne a entrepris de déployer cette solution commune auprès de tous les prestataires touristiques et elle est particulièrement bien adaptée aux hébergeurs. Grâce à un financement important de la part du département et de la région, ce nouveau service, dans sa forme de base, sera mise à la disposition des professionnels pour 0 € (offre d'essai pendant 2 ans puis 80 €/an par la suite).

L'Office de Tourisme souhaite s'associer à ce déploiement pour parvenir rapidement à une offre territoriale importante accessible à la réservation en ligne. En devenant une « sous tête de réseau », il pourra contribuer à sa mise en place et suivre ensuite la manière dont les différents prestataires se seront approprié ce nouvel outil. Nous serons en mesure d'accompagner les prestataires qui le souhaiteront pour les assister dans la phase de paramétrage.

Subvention Leader : nouvelle délibération pour modification du plan de financement

Le point suivant concerne une demande de financement au titre des crédits Leader. Pascal DUPOUY avait déjà présenté en avril dernier une opportunité pour bénéficier de financements européens dans le cadre de notre opération B for You pendant trois ans jusqu'en 2020 ; rappelons que ces fonds financeront de l'Ingénierie, autrement dit les salaires correspondant au temps d'animation apporté à l'opération B for You et à ses prolongements en communication, notamment sur les réseaux sociaux. Le plan de financement initial qui avait été voté en avril dernier, portait, au titre de l'année 2018, sur la période du 1^{er} avril au 31 décembre.

Or, il se trouve que les services instructeurs de ce dossier nous ont fait savoir que la délibération doit porter sur 12 mois et non pas 9.

Il faut donc à nouveau délibérer sur un nouveau plan de financement présenté ci-dessous et portant sur une période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Le Conseil d'administration sera amené à se prononcer chaque année sur un nouveau plan de financement, l'aide européenne ayant un caractère dégressif et nécessitant de faire un dossier de demande chaque année.

Plan de financement de la première année

Postes de dépenses		Recettes	
Animation	28 220, 80 €	Europe - Leader	22 576, 64 €
		Autofinancement	5 644,16 €
TOTAL	28 220, 80 €	TOTAL	28 220, 80 €

Le conseil d'administration autorise la présidente à signer le dossier de demande de subvention Leader. A l'unanimité de membres présents, il approuve le plan de financement.

Au titre des questions diverses, Pascal DUPOUY informe les administrateurs du succès remporté par la première opération «Instameet» menée conjointement avec IVBD et la Ville de Bergerac. Il s'agissait durant toute une journée, l 8 octobre, d'une rencontre de photographes reconnus et influents sur «Instagram», ce réseau social basé sur la photo et qui est en train de prendre une importance considérable. En respectant la thématique qui leur était imposée, ils ont profité de cette journée radieuse pour produire d'excellents clichés forcément très « vendeurs » pour notre destination.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du Conseil pour leur participation et lève la séance.

Fait à Bergerac le 5 octobre 2018

La Présidente Sabine Krost-Pété

